

SAUVAGES ET DOMESTIQUES : LES RESTES ANIMAUX DANS LES SÉPULTURES MONUMENTALES NORMANDES DU NÉOLITHIQUE

Rose-Marie ARBOGAST*, Jean DESLOGES** et Antoine CHANCEREL***

Résumé

Qu'il s'agisse d'éléments de parure sur matière dure animale (ivoire, dents, os), de squelettes (plus ou moins complets, en connexion ou disloqués) ou d'éléments isolés, les restes osseux d'animaux se trouvent fréquemment associés au mobilier des sépultures mégalithiques du Néolithique du nord de la France. L'étude des vestiges osseux d'animaux de plusieurs monuments funéraires et de sépultures collectives sous tumulus de Basse-Normandie, qui comptent parmi les plus anciennes manifestations de l'architecture funéraire mégalithique du nord de la France, révèle une évolution marquée de la place des animaux dans la composition des mobiliers funéraires. Les dépôts de quartiers, voire de carcasses complètes d'animaux domestiques, attestés dans plusieurs sépultures sous tertre allongé datées du Néolithique moyen I, sont en effet relayés par une évocation plus symbolique des animaux, à travers des éléments de parure ou des pièces d'outillage sur des supports d'origine exclusivement sauvages, plutôt caractéristiques des sépultures collectives du Néolithique moyen II.

Summary

Wild and Domestic : Animal remains in the monumental neolithic tombs of Normandy.

Animal remains are frequently found associated with grave goods in the megalithic tombs in northern France, whether as worked pieces of personal adornment made from animal hard tissues such as ivory, teeth or bone, or as articulated or disarticulated skeletal parts, or as isolated elements.

The study of the animal bone remains from several funerary monuments and collective burials beneath tumuli in Basse-Normandie, which constitutes some of the oldest evidence for megalithic funerary architecture in northern France, shows a clear evolution in the role of animals as grave goods.

Several burials beneath long barrows dated to the Middle Neolithic I show the placement of quarters, or even complete carcasses of domestic animals. This is superseded in the Middle Neolithic II by a more symbolic evocation of animals, through pieces of adornment or tools fashioned in material of almost exclusively wild animal origin, which characterize the collective burials of this period.

Mots clés

Néolithique, Sépultures mégalithiques, Restes animaux.

Key Words

Neolithic, Megalithic tombs, Animal remains.

La reconnaissance, dans le nord de la France, d'ensembles funéraires monumentaux assez précoces (V^e millénaire av. J.-C) représente le développement le plus récent de la recherche sur les origines du mégalithisme. Intervenues à la faveur de prospections aériennes menées durant la dernière décennie, les découvertes nor-

mandes des nécropoles de Rots et Fleury, notamment (Calvados), apportent en effet, après celles des vallées de la Seine et de l'Yonne, des éclairages décisifs sur la question de l'émergence de l'architecture funéraire monumentale (Chancerel et Desloges, 1998). L'originalité de ces découvertes réside d'une part dans le rituel particulier

Reçu le 25 mars 2001, accepté le 12 septembre 2001.

* CNRS Laboratoire de Chrono Écologie, UFR Sciences et Techniques, 16 route de Gray, 25000 Besançon, France.

** Service Régional de l'Archéologie de Basse-Normandie, 10 rue Bailey, 14052 Caen cédex, France.

*** Service Régional de l'archéologie de Guadeloupe, 14 rue Maurice-Marie-Claire, 97100 Basse-Terre, France.

NDIR : Ce texte est issu de la table ronde "L'animal dans les rites funéraires" organisée à Paris le 19 novembre 1999 par S. Lepetz pour le compte de l'Association L'Homme et l'Animal.

d'offrandes animales et d'autre part dans le fait que, contrairement à la situation qui prévaut dans le Bassin Parisien, ces sépultures connaissent, en Normandie, semble-t-il une postérité, puisque cette région a également été le siège d'un mégalithisme ancien assez développé et surtout bien documenté par les fouilles des cairns en pierres sèches de Fontenay-le-Marnion, Vierville, et Colombiers-sur-Seulles. Ces particularités, alliées au fait qu'en Normandie les os sont conservés, autorisent ici mieux qu'ailleurs un examen approfondi de la question du rôle des animaux dans le rituel funéraire, et permettent de mettre en regard l'évolution de leur place et de leur perception avec la succession des différentes formes d'architecture funéraire telle qu'elle s'esquisse maintenant dans cette région.

Cadre chronologique et typologie des monuments

Les monuments funéraires dont il sera question dans ces lignes sont localisés dans le nord-ouest de la France, dans la grande dépression qui marque la ligne de partage entre le massif armoricain et les plaines sédimentaires du Bassin Parisien (fig. 1). Ils s'intercalent ainsi entre deux provinces géographiques du monumentalisme précoce : les monuments du type Passy d'une part qui ont cours dans le Bassin Parisien et la tradition des tertres du Massif Armoricain d'autre part. Au Néolithique moyen I, la région étudiée fait clairement partie de la zone d'influence de la culture de Cerny, comme l'attestent les sites d'habitat scellés sous différents cairns ainsi que les longs monuments que

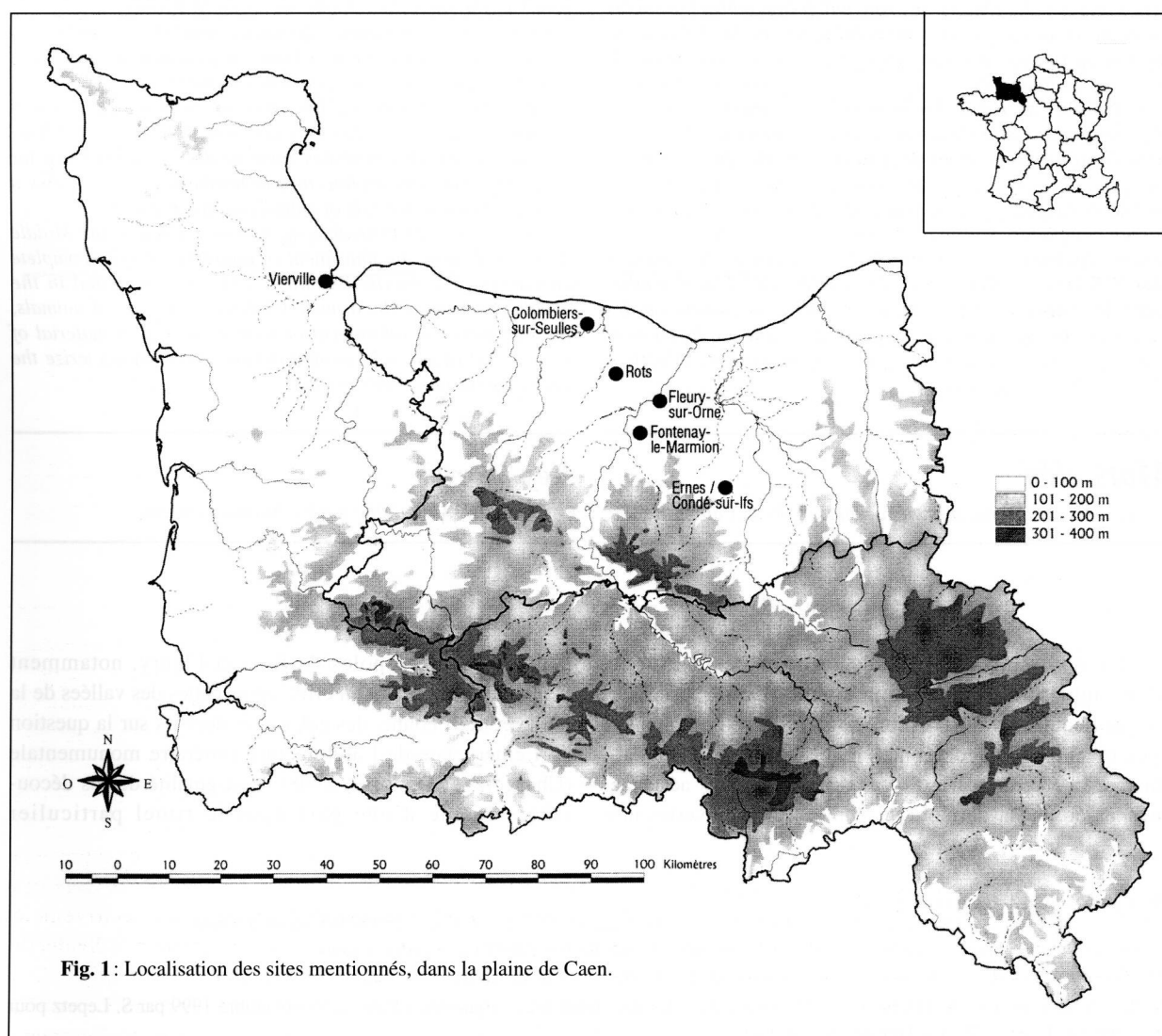


Fig. 1 : Localisation des sites mentionnés, dans la plaine de Caen.

l'analyse permet de rattacher à la grande famille maintenant bien datée des sépultures de type Passy connues dans le Bassin Parisien. Au début du Néolithique moyen II, en revanche, la région se couvre de grands cairns de conception purement atlantique qui témoignent, en matière de rites funéraires, d'un changement radical d'influences (Chancerel et Marcigny, à paraître). Ce "passage à l'ouest" semble s'être réalisé, selon des modalités encore incertaines, à partir du substrat prémégalithique armoricain et un monument de conception archaïque, le long tumulus de Colombiers-sur-Seulles, figure assez bien au plan local le passage possible entre les deux traditions.

Les sites étudiés dans le cadre de cette contribution s'échelonnent donc sur la deuxième moitié du V^e millénaire avant notre ère, entre 4500 et 4000 à 3800 av. J.-C. Dans le détail cependant, la durée d'utilisation des cairns étant encore incertaine, on se gardera de considérer les mobiliers qui y sont contenus avec une trop grande finesse chronologique. L'accent sera donc mis davantage ici sur les comportements vis-à-vis de la faune pendant toute la durée du premier monumentalisme funéraire. Un coup d'arrêt semble interrompre cette phase de développement, pourtant dynamique, vers le milieu du Néolithique moyen II, avant que d'autres types d'architecture, en allées, ne viennent à nouveau occuper la région.

Les monuments non mégalithiques

Ces structures funéraires les plus anciennes reconnues dans la région (Desloges, 1997) se présentent sous la forme d'enclos délimités par des fossés latéraux parallèles dont les extrémités sont couramment fermées en une boucle arrondie (fig. 2). À ce jour plus d'une trentaine de monuments de ce type ont été reconnus. Ils peuvent être isolés ou groupés en vastes nécropoles parmi lesquelles celles implantées sur les communes de Rots et de Fleury sont les seules à avoir fait l'objet d'investigations archéologiques de terrain. Elles regroupent chacune une dizaine de monuments et couvrent une superficie de 10 à 20 hectares. Les monuments y suivent une orientation préférentielle est-ouest et sont disposés en faisceaux convergents plus ou moins bien dessinés. Il s'agit de structures de taille importante puisque les longueurs s'établissent en moyenne autour de 150 m, mais peuvent atteindre 350 m dans le cas du monument le plus

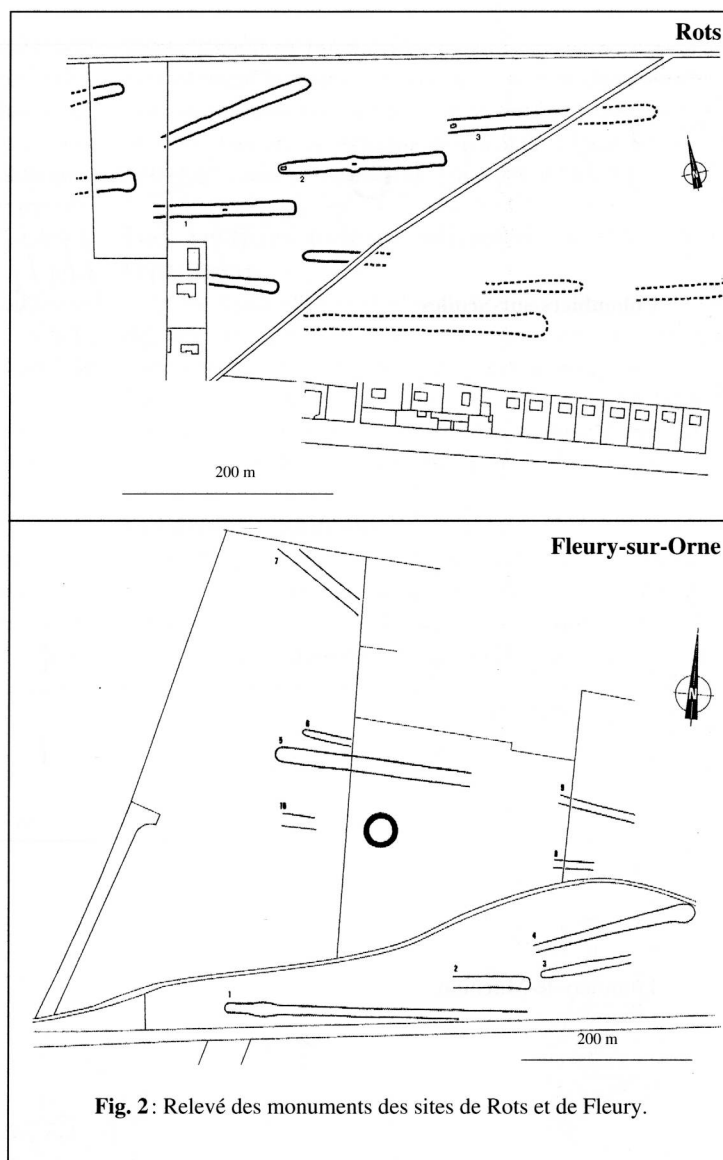
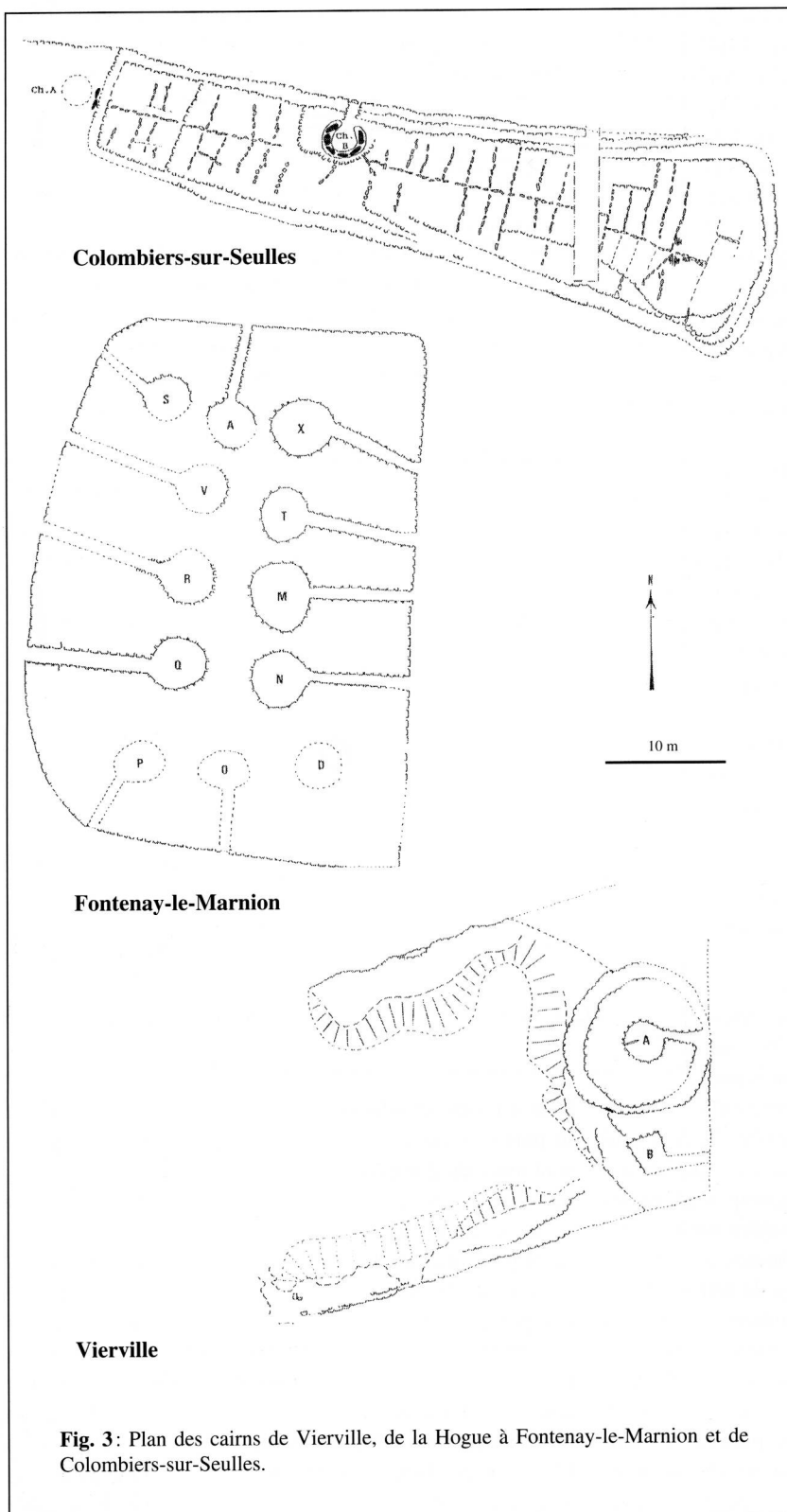


Fig. 2: Relevé des monuments des sites de Rots et de Fleury.

long à Fleury (monument 1). Ces monuments contiennent le plus souvent une unique sépulture en fosse à laquelle sont associés d'importants dépôts de squelettes d'animaux. Sur chaque site, un des monuments présente, à la hauteur de la sépulture interne, un renflement. À Rots, ce monument particulier est le seul à comporter deux sépultures. À Fleury, il s'agit du monument géant de 350 m qui ne compte qu'une seule sépulture. Ces dernières présentent une implantation axiale, elles sont installées dans des fosses surdimensionnées mais de taille relativement constante. Chacune contient une inhumation individuelle d'adulte, disposé tête à l'ouest, en position allongée à Fleury, hyperfléchie à Rots. Des coffres en pierre ont été aménagés dans certaines des fosses de Rots. Comptant



parmi les plus anciennes formes du monumentalisme funéraire ces structures se rattachent aux sépultures de type Passy des vallées de la Seine et de l'Yonne datées du milieu du V^e millénaire avant notre ère avec lesquelles elles partagent les mêmes formes d'enclos, le gigantisme, la disposition en faisceaux, l'implantation axiale des sépultures et certains mobiliers. L'antériorité de ces longs monuments par rapport aux cairns en pierres sèches est attestée en stratigraphie, à Rots.

Les sépultures sous tertres de pierres

Bénéficiant d'une tradition de recherche solidement établie, les cairns en pierre sèche sont connus de longue date en Normandie. L'importance des superstructures, l'appareillage des matériaux ainsi que la pratique de la sépulture collective, dans des chambres à coupole, indiquent les principales ruptures par rapport aux tombes en fosse des monuments de Rots et Fleury. À travers des tertres de formes diverses et de taille variée, ces monuments manifestent une grande diversité typologique (fig. 3). L'engouement précoce des chercheurs pour le contenu de ces monuments, avec son corollaire d'imprécisions au niveau des méthodes de fouille, et la destruction d'une partie du mobilier, due aux vicissitudes du dernier conflit mondial dans la région, n'en autorisent aujourd'hui encore qu'une connaissance fragmentaire. Les trois monuments évoqués dans le cadre de cette contribution sont les seuls, sur la quinzaine reconnue à ce jour dans la région, pour lesquels des observations précises au sujet de l'association de vestiges osseux animaux au mobilier funéraire sont disponibles.

Le tumulus de Colombiers-sur-Seulles : il occupe une place singulière au sein de l'évolution des premières architectures funéraires dans l'Ouest de la France. Son plan trapézoïdal très allongé et ses dimensions relativement importantes le rattachent à la famille des tertres non mégalithiques alors que sa chambre sépulcrale circulaire à pourtour mégalithique et la présence d'un couloir qui relie la chambre à l'extérieur en font un monument de la famille des cairns classiques. Ces caractéristiques permettent de le considérer comme l'un des plus anciens de la séquence, auquel succéderaient les monuments circulaires simples comme Vierville et les grands monuments à chambres multiples comme celui de la Hogue et de la Hoguette à Fontenay-Le-Marnion.

Le tumulus de Vierville : le tertre intègre trois buttes distinctes disposées en U dont seule celle du milieu abrite une chambre sépulcrale. Ce cairn central contient un petit monument primaire à chambre circulaire unique (A) et une extension à chambre quadrangulaire également unique (B). Deux "antennes" sans chambre encadrent l'ensemble du dispositif.

Le tumulus de la Hogue à Fontenay-le-Marnion, reconnu et fouillé dès le début du XIX^e siècle, avec ses

douze chambres funéraires rayonnantes, affirme le plus explicitement le caractère imposant de ce type de monument. Des informations précises ne sont cependant disponibles que pour la chambre A, la seule restée intacte et à avoir fait l'objet de fouilles modernes au début des années 70.

Les vestiges osseux animaux associés aux sépultures

Ces sépultures ont livré pour la plupart un riche mobilier funéraire dans lequel les vestiges d'animaux sont bien représentés. Ils forment un des éléments du mobilier les plus étroitement associés aux sépultures et se démarquent soit par leur caractère ostentatoire soit par la qualité des pièces mobilières (outillage, parure) dont ils forment le support.

Les dépôts d'animaux

Cette catégorie de vestiges comprend des carcasses complètes d'animaux ou des parties de squelettes sous forme de quartiers ou de segments en connexion. Ces dépôts se rencontrent dans les sépultures monumentales des nécropoles de Rots et Fleury. Les plus remarquables sont

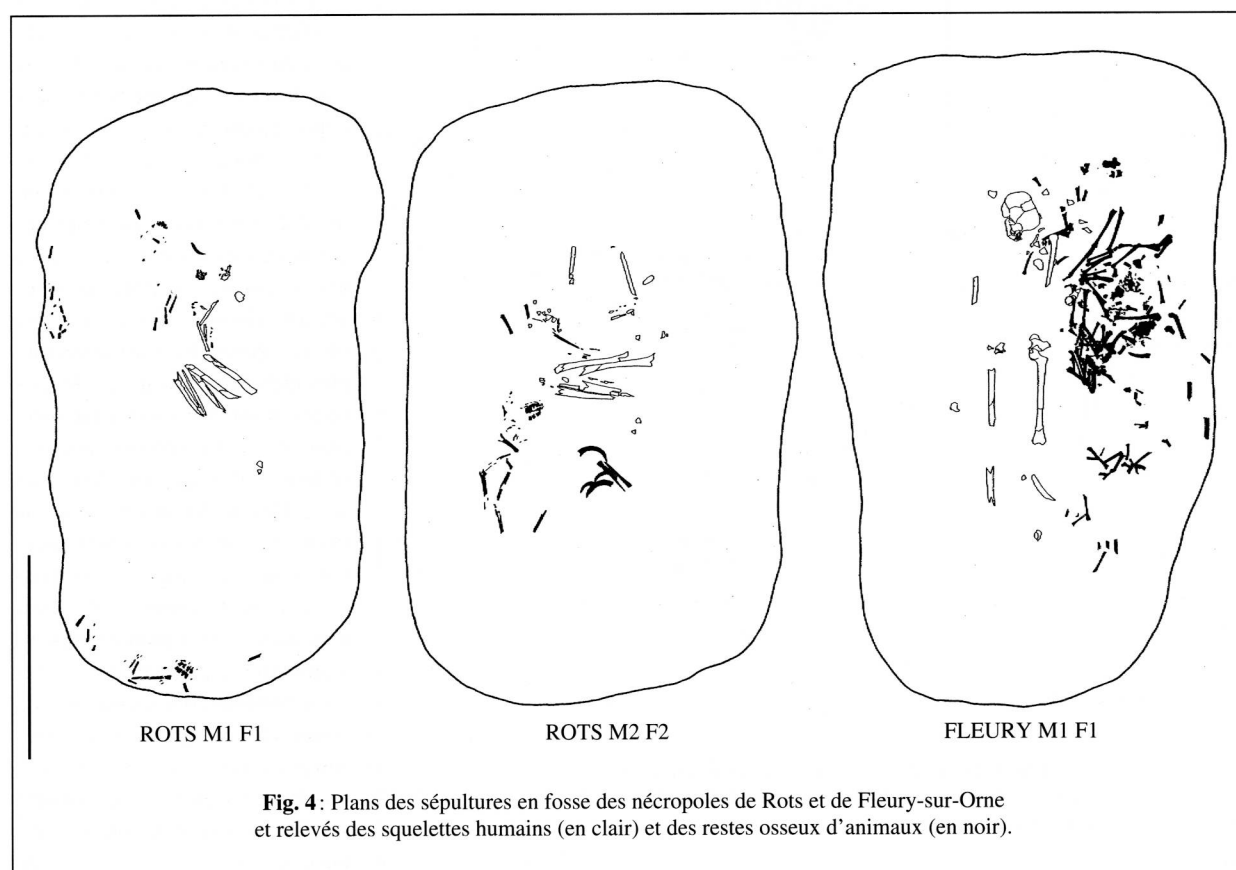


Fig. 4: Plans des sépultures en fosse des nécropoles de Rots et de Fleury-sur-Orne et relevés des squelettes humains (en clair) et des restes osseux d'animaux (en noir).



Fig. 5: Détail du relevé de la sépulture en fosse de Fleury-sur-Orne (monument 1, fosse 1).

ceux de la tombe du monument 1 de Fleury (fig. 4 et 5). Il contenait 5 squelettes de caprinés entassés le long du côté gauche du squelette humain dont ils étaient séparés par une ligne rectiligne qui évoque un net effet de paroi, sauf dans la partie haute du squelette qui recouvrait en partie l'avant-train d'un animal. Pour autant qu'il soit possible d'en juger malgré le mauvais état de conservation de ces restes osseux, il semble qu'il s'agisse de squelettes complets. Deux tombes en fosse de la nécropole de Rots présentaient également des traces de tels dépôts de caprinés. Ainsi dans la fosse 1 du monument 1 ont été observés des amas d'esquilles d'os longs et de dents de caprinés qui semblent correspondre aux restes de deux squelettes disposés près du côté droit du squelette humain (fig. 6). Des traces d'un dépôt de deux caprinés ont aussi été repérées près du bord droit de la fosse et au pied de la fosse 2 du monument 2. La relative richesse des tombes en fosse contraste avec la discrétion du viatique dans les sépultures en coffre de cette même nécropole, à l'architecture plus élaborée, dans lesquelles des restes de moutons sont également présents mais en proportions nettement moins importantes (esquilles de fémurs et éclats de dents de caprinés) et tellement mal conservés qu'il est impossible de déterminer s'il s'agit d'os isolés ou, comme dans les sépultures en fosse, de dépôts plus conséquents de parties de squelettes voire de squelettes complets.

Peu de choses transparaissent sur l'état de préparation des animaux en raison des conditions de

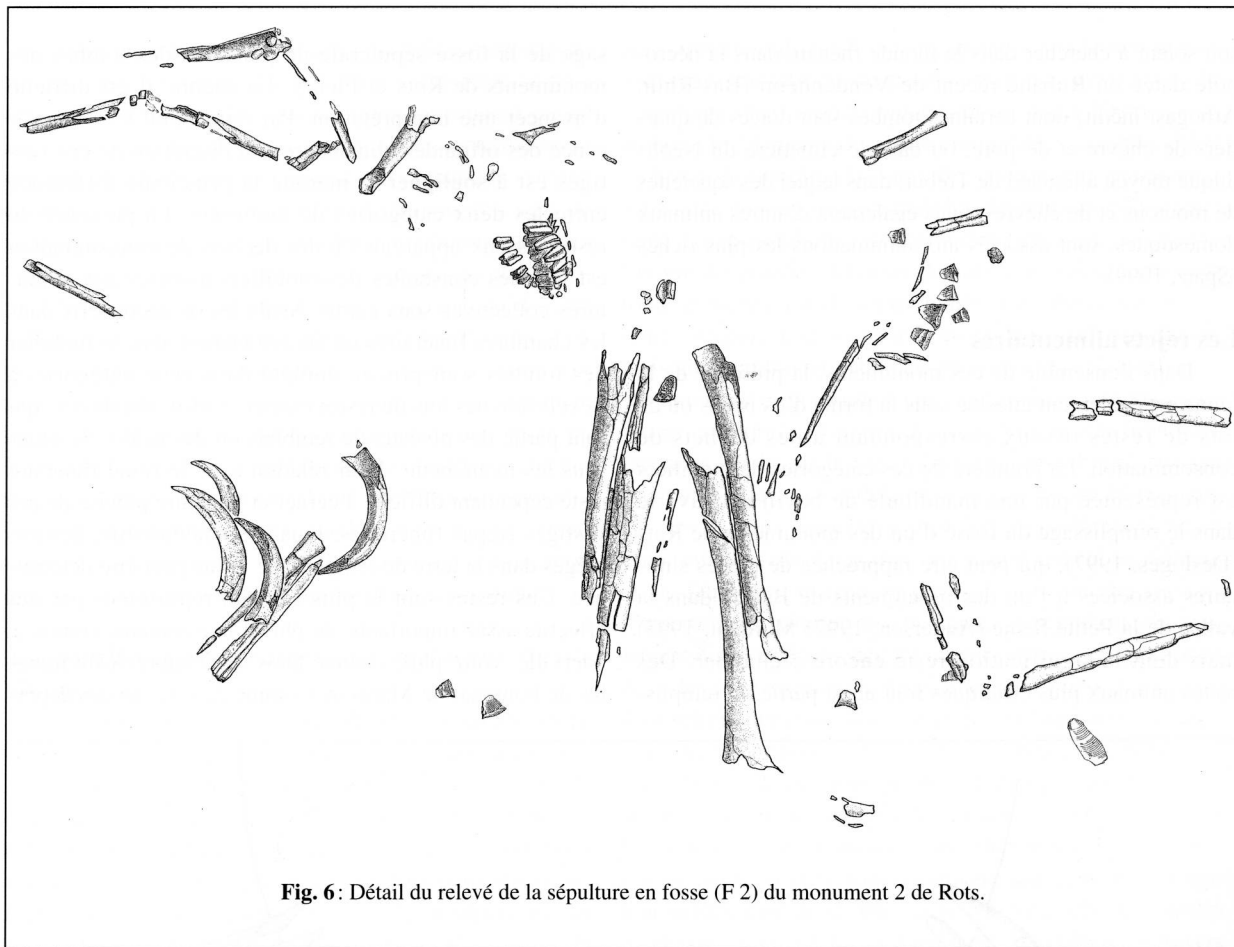


Fig. 6: Détail du relevé de la sépulture en fosse (F 2) du monument 2 de Rots.

conservation défavorables à l'enregistrement et à la lecture de marques attribuables à la découpe ou à la décarnisation. L'état d'érosion des os limite la détermination au rang du genre et ne permet pas une diagnose sexuelle précise. Les observations relatives à l'âge reflètent une nette prédominance des animaux adultes mais les données recueillies jusqu'à présent ne permettent pas d'évaluer jusqu'à quel point cette caractéristique procède des effets de la sélection plutôt que des processus taphonomiques. Dans la majorité des cas, il est également difficile de déterminer si certaines lacunes, notamment au niveau des éléments les plus petits comme les extrémités de membres, résultent d'un prélèvement intentionnel ou ne font qu'exprimer une importante conservation différentielle. La localisation de ces dépôts sur les fonds des fosses, au même niveau que l'inhumation humaine et en étroite association avec elle, permet de les désigner comme des offrandes funéraires. L'importance des ressources mobilisées confère une valeur toute particulière à ces viatiques. Le nombre des animaux engagés dans certains

cas, leur localisation systématique sur l'un des côtés de la sépulture renvoient à une volonté d'organisation qui ne laisse aucun doute quant au caractère intentionnellement spectaculaire de ces dépôts. Le choix exclusif de petits ruminants apparaît également assez remarquable. Il évoque de manière forte le cheptel, comme si les moutons et les chèvres, qui sont les seules espèces dont les formes sauvages n'existent pas sur place, en représentaient, de manière presque emblématique, le caractère domestique. Le recours exclusif à des animaux domestiques dans ce type de dépôt est conforme à ce qui s'observe généralement pour les sépultures du Néolithique ancien du domaine danubien dont les offrandes alimentaires sont d'origine exclusivement domestique. En cela, leur composition procède d'une transposition au domaine des morts, du rôle économique que les animaux occupent dans la réalité quotidienne, comme cela a été signalé dans d'autres cas (Jeunesse et Arbogast, 1997). L'observation de telles pratiques reste assez exceptionnelle, ce qui explique que les plus proches éléments de comparai-

son soient à chercher dans le monde rhénan, dans la nécropole datée du Rubané récent de Vendenheim (Bas-Rhin, Arbogast inédit) dont certaines tombes sont dotées de quartiers de chèvre et de porc, ou dans le cimetière du Néolithique moyen allemand de Trebur, dans lequel des squelettes de moutons et de chèvres, mais également d'autres animaux domestiques, sont associés aux inhumations les plus riches (Spatz, 1999).

Les rejets alimentaires

Dans l'ensemble de ces monuments, la présence de la faune est également attestée sous la forme d'os isolés ou de lots de restes osseux correspondant à des déchets de consommation. La première de ces catégories de mobiliers est représentée par une mandibule de bovin découverte dans le remplissage du fossé d'un des monuments de Rots (Desloges, 1997), qui peut être rapprochée de pièces similaires associées à l'un des monuments de Balloy dans la vallée de la Petite Seine (Andersen, 1997; Mordant, 1997) mais dont la signification reste encore à élucider. Des restes animaux plus erratiques font aussi partie du remplis-

sage de la fosse sépulcrale de plusieurs des tombes des monuments de Rots et Fleury. Là encore, il est difficile d'avancer une interprétation. Par opposition à la munificence des offrandes alimentaires, la discrétion de ces vestiges est à souligner et marque la principale différence entre les deux catégories de mobiliers. La présence de restes osseux apparentés à des déchets de consommation est une des constantes des mobiliers associés aux sépultures collectives sous cairns. Seuls les os découverts dans les chambres funéraires ou en association avec le mobilier des tombes sont pris en compte dans cette catégorie, à l'exclusion des lots de restes osseux, parfois nombreux, qui font partie des niveaux de remblais ou des paléosols situés sous les monuments. Leur relation avec le rituel funéraire reste cependant difficile à cerner et la nature précise de ces vestiges (repas funéraires, repas commémoratifs, détritiques piégés dans la terre de remplissage...) ne peut être déterminée. Ces restes sont le plus souvent représentés par des effectifs assez importants, de plus d'une centaine comme à Vierville, voire plus, comme dans la chambre A du tumulus de Fontenay-le-Marnion. Comme dans le cas des dépôts

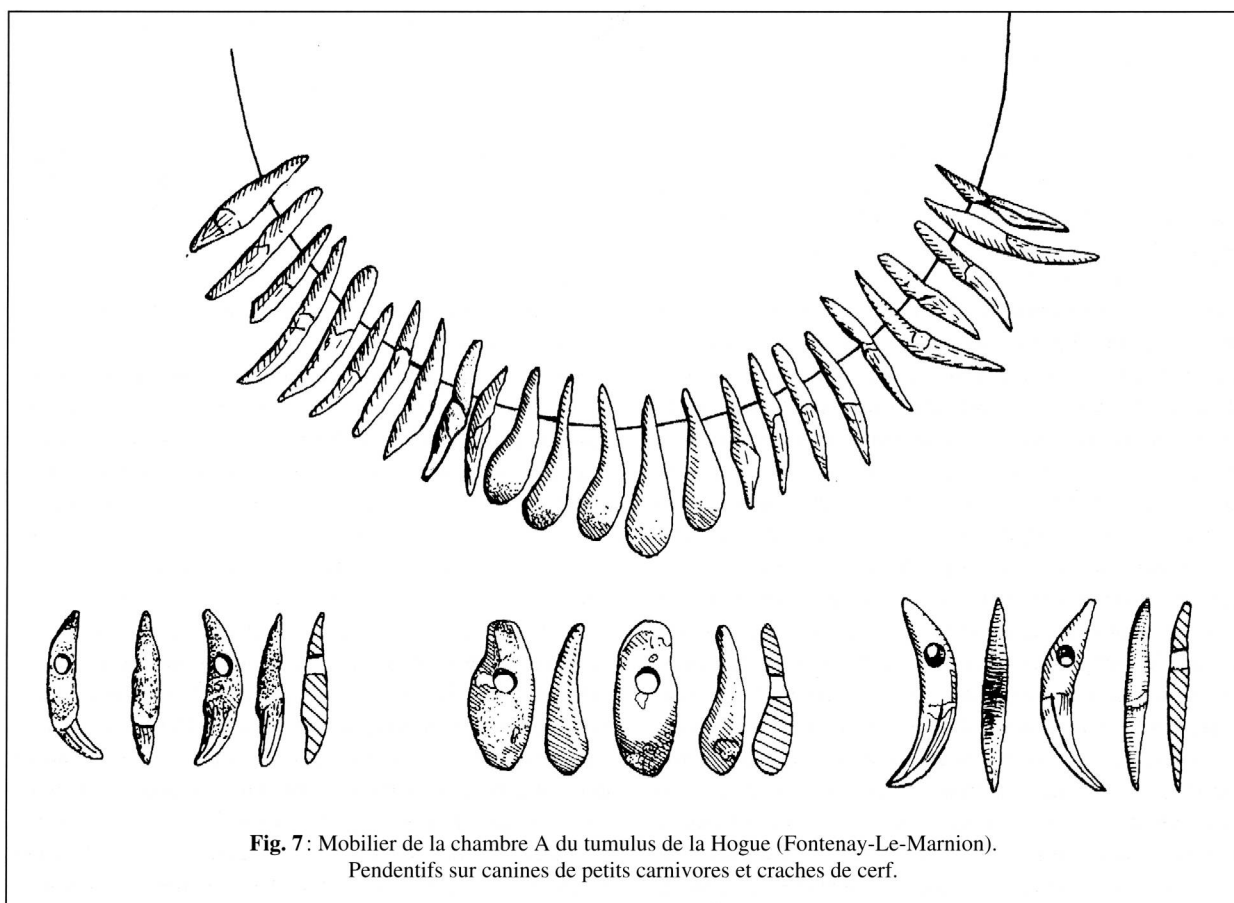


Fig. 7: Mobilier de la chambre A du tumulus de la Hogue (Fontenay-Le-Marnion).
Pendentifs sur canines de petits carnivores et crâches de cerf.

d'animaux, les espèces domestiques sont les seules représentées dans ces rejets. Le bœuf y est l'espèce la plus importante suivie du porc, les caprinés n'occupant qu'un rôle secondaire. Au sein de ces ensembles se remarquent quelques os entiers ou des éléments en connexion comme des vertèbres, mais dans la plupart des cas il s'agit de pièces fragmentées qui présentent d'évidentes marques d'exploitation à des fins culinaires (traces de découpe, présence de brûlures) qui indiquent sans équivoque qu'il s'agit de rejets de consommation comparables à ceux que l'on pourrait trouver dans un dépotoir d'habitat. Le caractère ordinaire de ces restes représente d'ailleurs la principale divergence par rapport à ceux engagés dans les offrandes alimentaires clairement caractérisées des tombes mégalithiques, comme si le besoin d'une affirmation imposante des troupeaux à travers des squelettes entiers se faisait moins sentir pour céder le pas à une forme d'évocation banalisée du rôle économique des animaux domestiques.

Les mobiliers funéraires sur matières dures animales

La représentation des animaux dans ces sépultures ne se restreint pas aux offrandes ou aux rejets alimentaires mais s'étend à d'autres catégories de vestiges comme les éléments de parure ou les supports d'outillage. L'un des monuments de la nécropole de Rots (monument 2, fosse 2) contenait un dépôt de quatre défenses de sanglier et deux poinçons en os, disposés dans la partie inférieure de la fosse sépulcrale, au pied de l'inhumation, en position comparable à celle du squelette de capriné. Un dépôt d'une seule défense de sanglier est signalé dans une autre sépulture (monument 1, fosse 1) de cette même nécropole. Les défenses de suidés correspondent à un des éléments du mobilier les plus fréquents des sépultures du Néolithique moyen et se retrouvent dans la plupart des monuments de type Passy des vallées de la Seine et de l'Yonne. Les exemplaires de Rots ne montrent aucune trace d'usure ou de perforation ce qui sous-tend l'idée que ces canines avaient une valeur en soi, en relation avec l'importance de la matière première qu'elles représentaient. Leur position dans la sépulture et l'association avec des outils en os suggèrent par ailleurs qu'il s'agit d'objets mis en dépôt plutôt que de pièces de parure. Celles-ci apparaissent plus étroitement associées aux mobiliers des sépultures mégalithiques. C'est ainsi qu'ont été trouvées près d'une trentaine de pendeloques perforées sur dents animales dans la chambre A du tumulus de la Hogue à Fontenay-le-Mardon (fig. 7). La détermination de ces pièces, parmi lesquelles ont été reconnues des canines de renards et de petits mustélidés comme la martre et la fouine ainsi que des crâches de cerf, souligne l'origine exclusivement sauvage

des supports utilisés. À cet inventaire s'ajoute une pendeloque sur métapode de petit carnivore, des valves de coquillage (*Glycymeris*) percées et un grain d'enfilage en ambre. Des éléments de parure comparables caractérisent le mobilier du tumulus de Vierville, comme une pendeloque sur canine de loup (fig. 8), mais les éléments les plus importants correspondent à des grandes lames prélevées sur l'ivoire de grandes défenses de sangliers, sélectionnées de toute évidence sur de vieux mâles. La fabrication de ces objets suppose non seulement un prélèvement très sélectif mais aussi un travail extrêmement soigné, les plaquettes ont été amincies et présentent une patine presque métallique. Parmi ce mobilier figuraient aussi deux objets tubulaires façonnés sur les os d'ailes (ulna) d'un grand échassier qui pourrait être la grue cendrée ou le cygne. Ils ont été façonnés sur des os pairs (gauche et droite) qui pourraient provenir d'un seul individu, les parties articulaires ont été sectionnées et les diaphyses entièrement polies de sorte que les surfaces d'insertion des plumes, très marquées à cet endroit, ont totalement disparu. Il ne s'agit de toute évidence pas d'un dépôt des ailes d'un oiseau avec les plumes mais plutôt d'une paire d'os sélectionnés pour leur caractère tubulaire. À ce mobilier s'ajoutent une incisive de castor et un poinçon fabriqué sur un métapode de chevreuil et des coquilles percées de coques, de littorines et de dentales. La caractéristique commune à l'ensemble de ces éléments de mobilier réside dans la sélection de supports provenant d'animaux sauvages. Pour autant leur signification ne semble pas se réduire à celle de trophées de chasse, comme l'illustre l'exemple de la parure. À travers le choix préférentiel des dents, et plus particulièrement des canines, c'est-à-dire des éléments les plus significatifs de l'identité de l'animal, ces pièces participent d'une évocation symbolique des animaux.

Cette valorisation est aisément opposable à celle qui est à l'œuvre à travers les dépôts d'animaux qui excluent tout représentant de la faune sauvage et dont les carcasses ou parties de squelettes présentent un caractère plutôt démonstratif. Cette opposition met en jeu deux catégories bien disjointes, les animaux qui entrent dans la composition des viatiques, choisis parmi ceux qui assurent les bases de l'économie d'un côté, et de l'autre une faune sauvage dont le faible rôle économique est souligné par la majorité des lots d'ossements disponibles pour cette période (Arbogast et Jeunesse 1997; Tresset, 1997) mais qui, à la manière d'un bestiaire, participe d'un système de représentation. L'importance accordée aux animaux sauvages sur le plan symbolique correspond à un des traits les plus importants de l'évolution de la composition des mobiliers funéraires au Néolithique moyen (Jeunesse et Arbogast, 1997). Les affinités très étroites qui existent avec les mobiliers des tombes

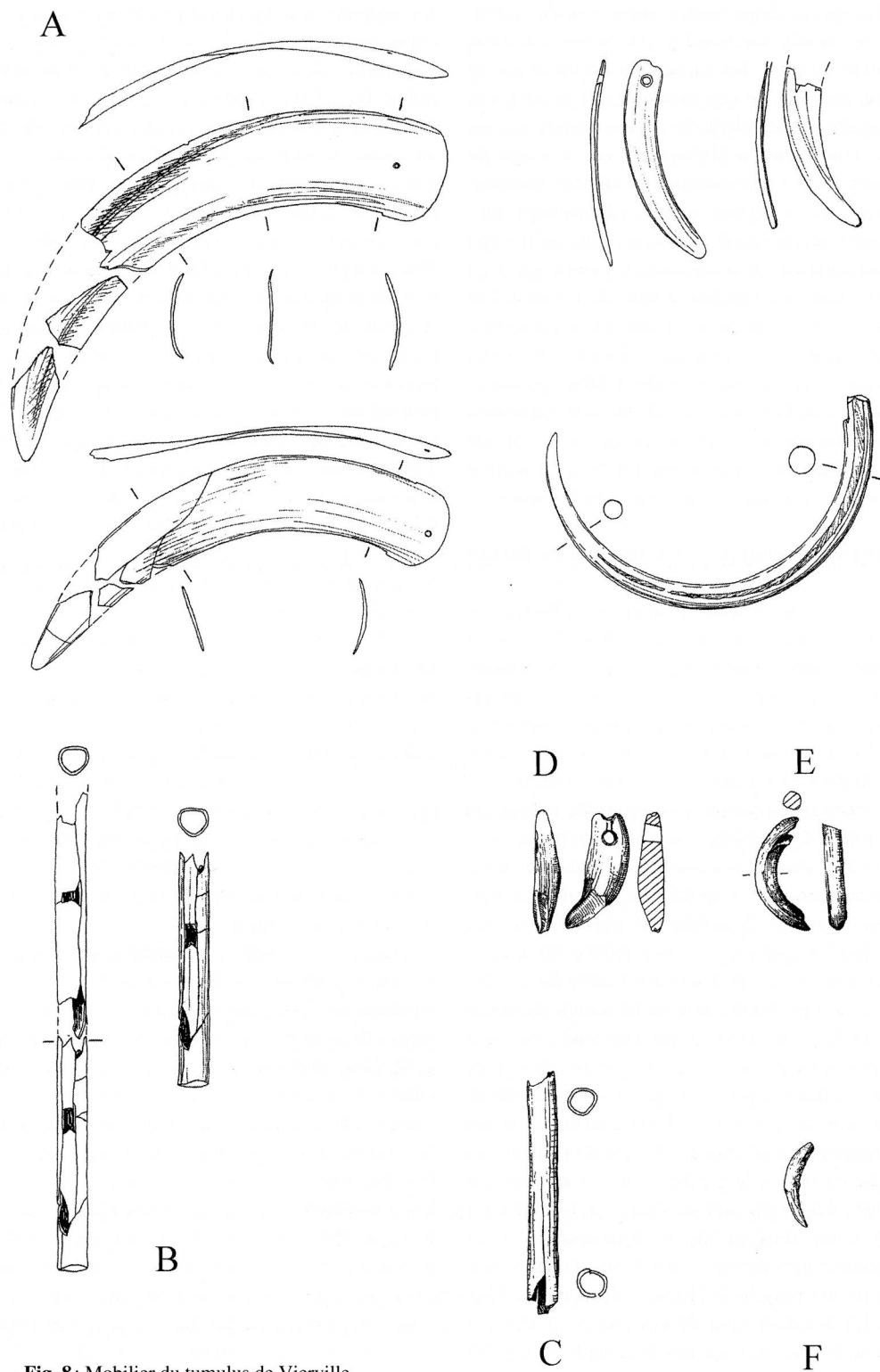


Fig. 8: Mobilier du tumulus de Vierville.

du Mésolithique du nord et de l'est de l'Europe dans lesquelles les parures sur dents animales perforées sont très fréquentes (Jeunesse, 1997), laissent soupçonner la persistance de traditions et de valeurs liées au monde de la chasse. La présence, dans le mobilier de la tombe de Verville, d'objets tubulaires comparables à ceux associés à l'une des sépultures mésolithiques de Bad-Durrenberg, également façonnés dans des os d'ailes de grand échassier et utilisés comme contenant à microlithes (Geupel, 1980), renforce encore cette convergence entre les mobiliers des sépultures mésolithiques et ceux des tombes du Néolithique moyen.

Conclusion

Offrandes alimentaires vouées à l'évocation de l'importance économique des troupeaux ou objets de parure, insignes de valeurs propres au monde de la

chasse, l'intégration des animaux dans ces mobiliers funéraires apparaît comme un révélateur très sensible de l'univers idéologique et des systèmes de représentation des communautés du Néolithique moyen de cette région. Plus généralement la valorisation du monde animal sauvage correspond à un des traits majeurs des structures funéraires du Néolithique moyen, et cette modification est accessible par l'étude de mobiliers funéraires d'autres sites de la même période (Jeunesse et Arbogast, 1997). L'intérêt plus particulier des données disponibles sur les sites normands tient d'une part à la précision avec laquelle les différents termes de ce changement peuvent être saisis et d'autre part à la qualité des observations sur l'évolution de l'architecture funéraire dont les dimensions sociales implicites laissent augurer de possibilités raisonnables d'accéder à une compréhension plus globale de cette évolution.

Bibliographie

- ANDERSEN N. H., 1997.— *The Sarup Enclosures*. Moesgaard : Jutland Archaeological Society, XXIII, 1, 404 pages.
- CHANCEREL A. et DESLOGES J., 1998.— Les sépultures prémégolithiques de Basse-Normandie. In : J. Guilaine éd., *Sépultures d'Occident et genèses de mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*. Paris : Errance, p. 91-106.
- CHANCEREL A. et MARCIGNY C., à paraître.— Synthèse. In : *Mondeville, les occupations du Néolithique et de l'Âge du Bronze*. Paris : DAF.
- DESLOGES J., 1997.— Les premières architectures funéraires de Basse-Normandie. In : *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique* (Actes du colloque international de Nemours 1994). *Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France*, 6 : 515-539.
- GEUPEL V., 1980.— Zum Verhältnis Spätmesolithikum-Frühneolithikum im mittleren Elbe-Saale Gebiet. *Veröffentlichungen des Museums für Ur- und Frühgeschichte Potsdam*, 14-15 : 105-112.
- JEUNESSE C., 1997.— *Pratiques funéraires au Néolithique ancien. Sépultures et nécropoles danubiennes 5500-4900 av. J.-C.* Paris : Errance.
- JEUNESSE C. et ARBOGAST R.-M., 1997.— À propos du rôle de la chasse au Néolithique moyen. La faune sauvage dans les déchets domestiques et dans les mobiliers funéraires. In : *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine* (Actes du 22^e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, octobre 1995). Strasbourg : Services Régionaux de l'Archéologie, p. 81-102.
- MORDANT D., 1997.— Le complexe des Réaudins à Balloy : enceinte et nécropole monumentale. In : *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique* (Actes du colloque international de Nemours 1994). *Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France*, 6 : 449-479.
- SPATZ H., 1999.— *Das mittelnéolithische Gräberfeld von Trebur, Kreis Gross-Gerau*. Wiesbaden : Landesamt für Denkmalpflege Hessen (Materialien zur Vor- und Frühgeschichte von Hessen, Band 19), vol. 1, texte ; vol. 2, catalogue, bibliographie et planches. 692 pages, 298 fig., 188 pl.
- TRESSET A., 1997.— L'approvisionnement carné Cerny dans le contexte néolithique du Bassin parisien. In : *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique* (Actes du colloque international de Nemours 1994). *Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France*, 6 : 299-314.
-